

ACTUALITES DU RESEAU

JOURNEE D'ECHANGES A NIAMEY



Le pS-Eau a animé à Niamey le 14 janvier 2016 une journée d'échange consacrée à l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire.

Rassemblant une soixantaine de participants, cette rencontre a permis de clarifier le cadre institutionnel, de faire connaître les initiatives existantes et de réfléchir aux modalités d'intervention pour équiper les écoles, renforcer la gestion des équipements sanitaires et promouvoir les pratiques d'hygiène dans les établissements scolaires.

Le compte rendu des échanges et les présentations sont en ligne sur le site Internet du pS-Eau.

Plus d'informations : www.pseau.org/fr/journee-assainissement-lecole-niger-janvier-2016

COLLOQUE SUR LA COOPERATION INTERNATIONALE : LE NIGER A L'HONNEUR

Bertrand Pancher, député-Maire de la Meuse, organise le vendredi 11 mars 2016 (de 8h30 à 12h30) un colloque autour de la coopération internationale, destiné aux élus locaux.

Les discussions porteront particulièrement sur le dispositif du 1% eau et se fera en présence d'acteurs de la coopération. La Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud, présidée par M. Pancher, apporte son soutien à des associations de solidarité internationale via le 1% eau, et en particulier à Niger Ma Zaada qui sera présente au colloque pour présenter son action en faveur de l'accès à l'eau potable au Niger.

Inscription obligatoire avant le 4 mars 2016 auprès de Mme Alice Benard, attachée parlementaire de Bertrand PANCHER Député-Maire de la Meuse par courriel à bpancher@assemblee-nationale.fr

Plus d'informations : www.pseau.org/fr/cooperation-internationale-chance-pour-nos-territoires

2016, ANNEE ELECTORALE AU NIGER

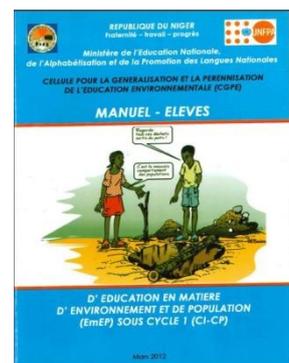
Le premier tour des élections présidentielles a eu lieu le 21 février 2016 dernier, couplé avec celui des élections législatives. Le second tour est prévu le 20 mars. Les élections municipales et régionales sont prévues pour le 21 mai 2016.

LE ROLE DE LA CGPE DANS LA PROMOTION DE L'HYGIENE A L'ECOLE

La Cellule pour la Généralisation et la Pérennisation de l'Education en matière d'environnement (CGPE) est une cellule du Ministère de l'Enseignement Primaire nigérien en charge de toutes les questions liées à l'éducation environnementale.

Elle agit notamment pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les établissements scolaires et plus particulièrement pour :

- Former les enseignants et développer des outils pédagogiques pour l'enseignement de l'hygiène et l'assainissement à l'école;
- Sensibiliser les structures de l'école en charge de la gestion des équipements sanitaires (Direction, Comités de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires, Associations des Parents d'Elèves (APE) et les Association des Mères Educatrices (AME) gouvernements scolaires ou clubs d'hygiène, etc.);
- Évaluer les besoins en latrines, points d'eau et dispositifs de lavage des mains et mobiliser des partenaires pour réaliser de nouvelles infrastructures. Elle travaille sur ce volet en lien avec la Direction des Infrastructures et Equipements Scolaires (DIES) du Ministère de l'Enseignement Primaire et la Direction de l'Assainissement du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.



Exemple de manuel réalisé par la CGPE

La cellule est présente localement via des points focaux au niveau des Directions régionales et départementales et Inspections de l'Enseignement Primaire.

Contact : Abdoulaye Diallo, coordinateur de la CGPE, gagerediallo@yahoo.fr

ANFICT: UNE AGENCE POUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES NIGERIENNES

L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) reçoit et alloue des ressources destinées aux collectivités nigériennes. Fonctionnelle depuis 2014, elle a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 4,5 milliards de Francs CFA (environ 6,86 millions d'euros) en 2014 et 5,6 milliards de Francs CFA (environ 8,54 millions d'euros) en 2015. D'autres ressources sont actuellement mobilisées auprès de partenaires techniques et financiers.

Ces subventions sont attribuées aux collectivités pour leur fonctionnement (Fonds d'Appui à la Décentralisation) et la réalisation de leurs investissements (Fonds de Péréquation). L'ANFICT

détermine les dotations indicatives financières (DIF) qu'il convient d'allouer à chaque collectivité. Si pour l'instant la dotation est uniforme entre communes, entre villes et entre régions, elle devrait bientôt être calculée selon des critères de péréquations et de performance précis.

Les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement sont éligibles au financement du Fonds de Péréquation. Pour en bénéficier, la collectivité doit en faire la demande et signer une convention de financement avec l'Agence. Les conditions de soumissions et de versement sont précisées dans le manuel de procédure de l'ANFICT.

Contact : ANFICT, anfict_niger@yahoo.fr

ACTUALITES DES PROJETS

RENFORCER LA MAITRISE D'OUVRAGE LOCALE



La coopération suisse active depuis de nombreuses années au Niger, a lancé en 2012 le Programme Hydraulique Rurale - Appui au Secteur Eau et Assainissement (PHRASEA). Elle a mandaté Helvetas Swiss Intercooperation et HEKS pour la coordination et la mise en œuvre des activités.

Le programme intervient sur les départements de Guidan-Roundji, Dakoro, Bermo (Maradi) et Gaya et Dioundiou (Dosso) et s'est donné pour objectif l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement, le développement de points d'eau pastoraux, et le renforcement du service public de l'eau.

Sur ce dernier point, il s'agit notamment de donner aux communes l'occasion d'exercer progressivement et concrètement leur rôle de maîtrise d'ouvrage des services. Ainsi, les interventions sont identifiées sur la base des Plans Locaux Eau et Assainissement (PLEA) et les communes sont étroitement associées à toutes les étapes : de la sélection des prestataires pour la réalisation des travaux à la gestion des ouvrages. Le programme a également contribué à la mise en place de 8 Agents Techniques Intercommunaux eau, hygiène et assainissement (appui au recrutement, formation, dotation en moyens logistiques).

Parallèlement, le programme a contribué au renforcement des capacités des autres acteurs impliqués sur les services d'eau potable et d'assainissement : les services déconcentrés de l'Etat (de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation) qui apportent leur soutien technique aux communes ; les comités de gestion, associations des usagers, comités de salubrité, délégataires, etc. impliqués dans la gestion des ouvrages.

Cette approche d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale fait l'objet actuellement d'un travail capitalisation.

Contact : Moumouni Magawata, Expert Promotion Hygiène et Assainissement, Helvetas, Moumouni.Magawata@helvetas.org

RENFORCER LA GESTION DES OUVRAGES

Depuis 2007, la Picardie a tissé des liens de coopération avec douze communes des départements de Madaoua, Malbaza et Konni organisée depuis 2012 en association intercommunale, l'APIMAK. La nouvelle Région Nord Pas de Calais-Picardie poursuit ce partenariat engagé au Niger.

A travers le co-financement d'un Fonds de Développement Local (FDL) géré par l'APIMAK, il s'agit de donner aux communes l'occasion d'exercer concrètement leur rôle de maîtrise d'ouvrage, pour la planification et la réalisation d'infrastructures publiques de base (éducatives, sanitaires et hydrauliques), ainsi que pour la gestion pérenne du service public rendu par ces ouvrages.

Les partenaires pourront notamment s'appuyer sur les résultats de l'atelier sur la gestion des ouvrages organisé fin 2014 avec 4 intercommunalités en coopération avec la Région (au Niger, au Bénin et à Madagascar). Parmi les enseignements tirés de ces expériences, on note les recommandations suivantes :

- **Anticiper la gestion au moment des études de faisabilité** (socioéconomiques, techniques, administratives): prendre en compte la demande des usagers (veiller à ce que tous puissent s'exprimer, comme par exemple les femmes ou les transhumants), associer les différents services concernés au sein de la commune (service financier et administratif, gestion domaniale, planification, etc.), bien anticiper dès cette étape les charges financières liées au fonctionnement du service.
- **Organiser le service et fixer les règles de fonctionnement** (contractualisation, tarification, etc.): renforcer la légitimité de la commune, clarifier le rôle du maître d'ouvrage, du gestionnaire et des usagers en tenant compte des réalités du terrain.
- **Renforcer la maintenance des ouvrages**: renforcer la « culture de la maintenance », mobiliser les moyens humains, financiers et techniques (pièces détachées) spécifiques pour la maintenance, développer des outils de suivi des ouvrages pour faciliter leur entretien.

Contacts :

Souleymane BELKO LY, Responsable d'Infrastructure APIMAK, belkolycov@gmail.com

Hachimou AMANI, Secrétaire Permanent APIMAK, sapimak302@yahoo.fr

Julian CREUZE, Chargé de programme Niger, Julian.CREUZE@nordpasdecalspicardie.fr

CHANGEMENTS DANS L'EQUIPE EAU VIVE NIGER

Après plusieurs années à la Direction d'Eau Vive Niger, Hilaire Dongobada quitte le Niger pour de nouveaux projets. Il est remplacé par Alassan Nahé, ancien directeur Eau Vive Mali.

Contact : Alassan NAHÉ, Directeur Pays, anahe@eau-vive.org

APPELS A PROJETS

En complément à la rubrique « [Mobiliser des financements](#) », retrouvez les informations sur les appels à projets plus ponctuels accessibles aux porteurs de projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement au Niger.

Appel à projets « Printemps 2016 », Agence des Micro Projets

- **Structures éligibles** : associations françaises loi 1901, ayant au moins 2 ans d'existence et moins de 250 000€ de budget annuel
- **Montant de la contribution** : entre 2 000 et 15 000 euros (de 1,3 à 9,8 millions de Fcfa)
- **Date de dépôt** : 31 mars 2016
- **Plus d'informations** : www.agencemicroprojets.org

Appel à projet FICOL, Agence Française de Développement

- **Structures éligibles** : collectivités territoriales françaises
- **Montant de la contribution** : entre 300 000 € et 700 000€ pour les projets dans les PMA
- **Date de dépôt de la note d'attention** : 1er mai 2016
- **Plus d'informations** : www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/Cooperation_decentralisee/facilite-financement-collectivite-locale-ficol

Faites nous part de vos suggestions !

Vous avez des questions, des remarques ou des informations à partager auprès des membres du réseau Niger, contactez-nous :
Beatrice Turlonnias, turlonnias@pseau.org